

## CHALLENGE DE PRINTEMPS SENIORS AFGOLF 2021 SPONSORISÉ PAR VAN LANSCHOT

Le [règlement général des compétitions](#) AFGOLF est d'application pour tout point qui n'est pas couvert par le présent règlement

### 1 - PROGRAMME

La 14<sup>ème</sup> édition du Challenge de Printemps Seniors AFGolf 2021 sponsorisé par Van Lanschot se joue sur 5 journées de qualification :

- **Lundi 17 mai**
- **Lundi 25 mai**
- **Lundi 31 mai**
- **Lundi 7 juin**
- **Lundi 14 juin**

Suivies de 2 journées finales pour les clubs qualifiés :

- **Lundi 21 juin** : ½ finale au Golf Château de la Tournette
- **Lundi 28 juin** : Finale & Prix du Printemps au Royal Golf Club des Fagnes

### 2 - FORMULE DE JEU, COMPOSITION DES ÉQUIPES ET DES POULES ET DÉPARTAGE

#### Formule de jeu

Le Challenge de Printemps se jouera sur 18 trous selon la formule 4 Balles Meilleure Balle en Match Play avec 100% de la différence des playings handicaps des joueurs dans chaque catégorie.

#### Composition des équipes

##### **Définition :**

Equipe : composée de 4 teams de catégorie différente d'handicaps

Team : équipe composée de 2 joueurs(euses) maximum et d' 1 joueur(euse) minimum.

Joueur : terme utilisé pour désigner un joueur ou une joueuse

Chaque club membre effectif de l'AFGolf peut inscrire 1 équipe, chaque joueur aligné doit être membre du club.

L'équipe comprend obligatoirement 4 teams de catégories différentes d'handicap (voir point 3. catégories d'hcp). Chaque team, mixte ou non, est composé, de 2 joueurs.

Les clubs membres adhérents de l'AFGolf peuvent participer au Challenge mais les joueurs alignés devront choisir dès le départ de jouer sous les couleurs du club adhérent ou de leur club AFGolf et ce pour toute la durée de la compétition.

Sous réserve de confirmation d'inscription effective des équipes, 8 journées de compétition seront organisées, les 5 premières consacrées aux poules de qualification suivies des 2 dernières ½ finale et finale.

La désignation des terrains pour les qualifications sera effectuée après l'inscription effective des équipes participantes.

Dans la mesure du possible, les clubs participants s'engagent à mettre à disposition leur terrain pour une des manches de qualification du Challenge. Les clubs s'engagent

également à désigner une personne responsable « Challenge de Printemps » qui sera présente et mise à contribution le jour où le Challenge se déroule dans son club.

**Le mercredi précédent les rencontres**, le Capitaine d'équipe communiquera avant 12h au secrétariat de l'AFGolf via Google form (formulaire en ligne dont le lien sera disponible sur notre site internet à l'ouverture des inscriptions) la composition probable de son équipe, complétée impérativement des handicaps de chaque joueur.

Il confirmera la formation définitive de son équipe, obligatoirement composée de 4 teams, au plus tard une demi-heure avant le départ de son 1er team.

La composition de l'équipe est modifiable lors de chaque journée de compétition.

Le Capitaine a l'obligation de reprendre sur le formulaire en ligne de formation d'équipe des joueurs qui répondent aux conditions d'éligibilité requises dans le règlement général des compétitions de l'AFGolf et aux conditions d'âge requises dans le point 3 du présent règlement.

#### **Pénalité pour infraction à la règle : Disqualification de l'équipe**

En cas d'arrivée tardive au départ d'un des deux joueurs d'un team, le joueur seul pourra entamer le match.

En cas d'abandon en cours de partie d'un des deux joueurs d'un team, le joueur restant pourra poursuivre le match seul.

#### **Règles particulières et départage**

Pour chaque match on comptera : 1 point en cas de victoire, 0 point en cas de défaite.

Le résultat d'une rencontre entre deux équipes est déterminé par la somme des points gagnés par l'ensemble des 4 teams de chaque équipe.

En cas de forfait ou de disqualification d'un team, le team adverse se verra attribuer le point gagnant du match avec le score maximum de 6 ups et 5 à jouer.

Lorsqu'un ou plusieurs teams déclarent forfait le jour de la compétition, leur capitaine s'engage à rétribuer le droit de participation de leurs adversaires présents au club hôte.

En cas d'abandon d'un team en cours de match, le team adverse se verra attribuer le point gagnant sur le score acquis au moment de l'abandon avec un minimum de 1 up.

Afin d'éviter le jeu lent, lorsqu'un flight a 2 ou 3 trous de retard sur le précédent, les trous d'écart sont neutralisés et les 2 teams doivent recoller aussitôt au flight précédent.

Afin d'éviter une égalité entre deux teams, tous les matchs se joueront au finish, c.à.d. qu'après 18 trous, la partie dont le résultat est square se poursuivra jusqu'à ce qu'un trou soit gagné par un des teams. L'ordre des trous à jouer sera déterminé par le comité du Challenge en fonction de la configuration du terrain.

Si une stricte égalité persiste entre deux équipes après les matchs, les ups et les downs, le départage sera basé sur le tirage au sort d'une catégorie et les teams de cette catégorie se départageront en play off avec strokes.

Les poules de qualification seront chapeautées par une tête de série (½ finaliste de l'année précédente) et composées par tirage au sort suivant le nombre d'équipes inscrites, en visant à atteindre un équilibre entre le nombre de clubs par poules.

Les poules seront au nombre de 4 et pourront comprendre au maximum 6 équipes.

L'ordre des rencontres sera établi par le comité du Challenge.

Priorité étant donnée aux clubs ayant participé au Challenge précédent, les nouvelles équipes pourraient, en fonction du nombre d'équipes inscrites, passer par une journée de

pré-qualification où elles seraient opposées aux équipes ayant terminé à la dernière place de leur poule qualificative lors du challenge précédent.

L'ordre des rencontres sera défini par tirage au sort.

Le comité du Challenge se réserve le droit, en fonction des circonstances, d'effectuer les adaptations nécessaires.

### **Départage dans les poules**

En cas d'égalité entre deux équipes, le résultat de la rencontre les ayant opposées sera déterminant pour le classement.

En cas d'égalité entre trois équipes, celles-ci seront départagées selon les critères repris ci-après. Ils seront utilisés dans l'ordre prévu tant que l'égalité entre les équipes subsistera.

Les critères de départage sont les suivants:

- 1) l'équipe ayant remporté le plus de matchs individuels dans toute la compétition en poule,
- 2) si l'égalité persiste entre deux équipes, le résultat de la rencontre les ayant opposés sera déterminante pour le classement.

### **Prix du Printemps**

Le Prix du Printemps aura lieu le lundi 21 juin 2021 au Golf Château de la Tournette. Il est ouvert uniquement pour les joueurs des équipes ayant participé au Challenge de Printemps non qualifiées pour la finale.

Le Prix du Printemps se jouera sur 18 trous selon la formule Single Stabelford.

## **3 - CONDITIONS D'ÂGE ET DE HANDICAP**

---

### **DAMES**

Nées en 1971 et avant  
Marques de départ : rouges

Catégories d'handicaps :

- 1er WHS Hcp jusqu'à 12,4
- 2e WHS Hcp 12,5 => 18,4
- 3e WHS Hcp 18,5 => 24,4
- 4e WHS Hcp 24,5 => 30,4

Les WHS handicaps sont ceux du jour de l'inscription à chaque rencontre de la compétition et déterminent la participation des joueurs et joueuses dans un des teams.

Dans chaque catégorie des joueurs ou joueuses ayant un handicap supérieur à la catégorie peuvent prendre part au challenge en jouant sur le handicap maximum de la catégorie choisie.

### **MESSIEURS**

Nés en 1971 et avant  
Marques de départ : jaunes

## 4 - INSCRIPTIONS ET HEURES DE DÉPART

---

L'inscription au **Challenge de Printemps** doit être faite via Google Form (formulaire en ligne dont le lien est disponible dans le mail d'ouverture des inscriptions) au plus tard pour le **lundi 19 février 2021 à 12h00**.

Les heures de départ et résultats seront disponibles sur notre page compétition Seniors du site internet via le lien <http://www.afgolf.be/competitions-seniors/>

Un droit unique de participation par équipe pour le Challenge est fixé à 50 €, complété à chaque rencontre par un droit de jeu par participant de 30 €. Ces sommes seront réglées en espèces par le capitaine de l'équipe aux responsables AFGolf chargés de l'accueil.

Les inscriptions, heures de départ et résultats du **Prix du Printemps** seront disponibles sur notre calendrier interactif <http://www.afgolf.be/calendrier-interactif/>:

- Les inscriptions ouvrent au lendemain de la dernière manche qualificative et se clôturent 6 jours avant à 12h00.
- Les heures de départs seront disponibles quelques jours avant la compétition.
- Les résultats seront publiés après la compétition.

Les frais de participation s'élèvent à **30 €** (ou **15 €** pour les joueurs membres du club dans lequel la compétition se déroule) **à régler en ligne lors de l'inscription** (voir le règlement du paiement en ligne : <http://www.afgolf.be/reglement-paiement-en-ligne/>).